Le premier service social de l'armée française. Sa création en 1940 par Valérie Lacroix *

par André CORNET ** et André PECKER ***,

Au même titre que le service de santé des armées, le service social s'est imposé dans les formations militaires de notre pays mais, il faut le souligner, à une date beaucoup plus tardive puisque nous pouvons aujourd'hui commémorer le cinquantième anniversaire de sa création. Comme c'est la règle pour un grand nombre d'oeuvres humaines, cette organisation ne s'est pas faite par hasard. L'initiative en est revenue à des esprits qui connaissaient par expérience le service social des milieux hospitaliers et des collectivités civiles.

Les conditions de la formation du service social de l'armée ne sont guère connues, exception faite de ceux, bien rares aujourd'hui, qui en furent les témoins. Pour réparer un oubli regrettable, la Société française d'Histoire de la Médecine a bien voulu accepter d'inscrire à l'ordre du jour de cette séance cette communication qui permettra de garder le souvenir de celle qui fut la première française assistante sociale militaire, du moins à titre bénévole.

Née à Paris dans le XVIIe arrondissement le 27 octobre 1887, de parents joailliers bijoutiers, Valérie Mog-Laugier était l'épouse d'un médecin canadien de vieille souche québécoise, le docteur Jean-Baptiste Lacroix. Elle avait été introduite dans le milieu médical de la Belle Province où son mari enseignait la physiologie à l'Université Laval. A l'époque qui suivit la première guerre mondiale, la population canadienne francophone maintenait des liens très étroits avec la France, où le professeur Lacroix venait chaque année travailler à la Faculté de médecine de Paris au laboratoire du doyen Henri Roger. Il ne négligeait pas pour autant les écoles scientifiques étrangères et notamment celle de Lausanne où le professeur Arthus attirait de nombreux élèves.

D'une intelligence remarquable, Valérie Lacroix accompagnait son mari dans ses déplacements et l'aidait dans son travail ou son secrétariat. L'avenir du professeur Jean-Baptiste Lacroix s'annonçait brillant. Mais atteint de tuberculose pulmonaire à une

---

(*) Communication présentée à la séance du 24 mars 1990 de la Société française d'Histoire de la Médecine.

(**) 83 rue Pierre Demours, 75017 Paris.

(***) Les Terrasses du Prieuré, 55 rue de Mareil, 78100 Saint-Germain-en-Laye.

époque où la thérapeutique palliative ne donnait pas plus de 10 % de guérison, il fut rapidement emporté et décéda en France.

Il repose au cimetière d'Asnières, dans la sépulture de sa belle famille. Veuve encore jeune, restée sans enfant, Valérie Lacroix reçut des amis de son mari, et notamment du professeur Emile Sergent, le conseil de se tourner vers le service social, alors à ses débuts. Elle conquit rapidement son diplôme et trouva aux oeuvres du Moulin Vert un champ d'application au dévouement qu'elle souhaitait mettre au service des plus défavorisés.

Elle comprit très vite l'immense besoin en assistantes sociales que nécessitait la multiplication des dispensaires d'hygiène, dans les villes et dans les campagnes, mais aussi dans les services hospitaliers. On lui proposa de quitter la pratique journalière pour l'enseignement. Elle en mesura la grandeur et les servitudes et fonda l'Ecole des assistantes sociales, dans un immeuble situé sur cour, 35 avenue Victor-Emmanuel III, aujourd'hui avenue Franklin D. Roosevelt.

Entourée d'adjointes aussi dévouées qu'elle, Valérie Lacroix mit sur pied, dans les années qui précédèrent la deuxième guerre mondiale, une remarquable institution qui connut un rapide succès. Parmi les professeurs qui donnaient aux élèves des rudiments indispensables de médecine figurait l'un d'entre nous, le docteur André Pecker, qui par hérédité familiale, avait toujours été un adepte du service social.

A la fin des années trente, la paix qui régnait en Europe devenait précaire et chacun en France sentait monter la menace d'un conflit qui devait embraser le monde vingt ans après la signature du traité de Versailles.

La déclaration de guerre entre la France alliée du Royaume-Uni et l'Allemagne, au début de septembre 1939, ne modifia guère les conditions de la rentrée universitaire, tout au moins pour les élèves de Madame Lacroix et l'Ecole des assistantes sociales ouvrit à nouveau ses portes en octobre suivant.

On aurait beaucoup surpris Valérie Lacroix si, à ce moment-là, on lui avait annoncé qu'elle serait quelques mois plus tard appelée à se pencher sur la création d'un service social d'un genre très particulier, celui d'un régiment de cavalerie motorisée.

Ce dernier, le 4e régiment d'auto-mitrailleuses formé en février 1940, appartenait à la 4e division légère de cavalerie composée, comme il était d'usage à l'époque, d'une brigade à cheval et d'une brigade motorisée. C'est ainsi que le 4e régiment d'auto-mitrailleuses était jumelé avec le 14e régiment de dragons portés pour former la 14e brigade légère motorisée. Ces deux unités devaient connaître un destin tragique quelques mois plus tard en Belgique au cours de combats meurtriers.

Pour comprendre les soucis que créait au commandement une organisation nouvelle, nous empruntons au chef de corps, le lieutenant-colonel Grévy, les lignes qu'il a écrites, justifiant entre autres décisions la création du service social (1) :

"Dès la formation du régiment en février 1940, j'avais tenu à examiner personnellement, avec le chef de mon service de santé régimentaire le médecin-capitaine de réserve Pecker, tout le contingent, de façon à ne partir aux armées qu'avec des hommes valides et aptes au combat. Au cours de cette première prise de contact avec la troupe, nous avons tous deux constaté que le souci de la famille était à la base de nombreuses détresses morales. Aucun entraînement n'aurait su faire de ces hommes de vaillants soldats.

Il fallait leur ôter leurs angoisses trop compréhensibles car si on pouvait leur demander le sacrifice de leur vie, il était juste de leur assurer que leur famille ne serait pas abandonnée. Il était nécessaire qu'ils sentissent la réalité de cette assurance, et qu'une personne à qui ils pussent parler et exposer leurs peines se substituât à eux pour défendre ceux qu'ils laissaient à l'arrière. Sur proposition du docteur Pecker, je me suis adressé à Madame Lacroix, directrice de l'Ecole des assistantes sociales à Paris.

Dès le 13 mars 1940, Madame Lacroix obtenait un ordre de mission pour venir à mon cantonnement du Camp de Mailly. Le jour précédent, j'avais, à l'appel du soir des différents escadrons, annoncé aux hommes la création du service social régimentaire en leur expliquant brièvement le seul but recherché par moi pour l'apaisement de leurs soucis familiaux et qu'en dehors de moi, ce service s'occuperait de trouver du travail aux leurs, de regrouper les membres de leur famille évacués d'Alsace, de faire soigner les malades, surveiller la naissance de leurs enfants, etc...

Dès le premier jour, 37 cavaliers vinrent se présenter à Madame Lacroix. Dès son retour à Paris, Madame Lacroix se mit au travail non seulement pour les familles domiciliées à Paris et en banlieue, mais aussi pour celles des départements. Lorsque le 6 avril 1940 Madame Lacroix obtint un deuxième ordre de mission pour venir au cantonnement d'Eppe-Sauvage sur la frontière belge, elle fit part des heureux résultats de ses premières démarches. Et ce furent alors des dizaines et des dizaines d'hommes nouveaux qui vinrent trouver Madame Lacroix. Celle-ci devait revenir au régiment le 10 mai. Mais ce furent l'alerte et l'entrée en Belgique du 4e R.A.M. dont la cohésion parfaite était due en grande partie à la remarquable réalisation de cette oeuvre sociale dirigée avec méthode, tact et enthousiasme par une femme d'expérience consommée et de grand coeur".

La campagne de Belgique et du Nord de la France aura coûté en quelques jours de combat au 4e R.A.M. 13 officiers, 280 sous-officiers, brigadiers auto-mitrailleurs, motocyclistes et servants de pièces antichars, les uns tués ou disparus. Beaucoup d'autres furent gravement blessés et prisonniers.

La 4e division de cavalerie avait vécu. Elle fut reconstituée en date du 1er juin 1940 et devint la 7e division légère mécanique. Elle reçut l'ordre de se porter sur l'Aisne et se trouva engagée au sud de cette rivière pour s'opposer à l'avance des blindés allemands. Les combats aussi meurtriers que précédemment sur la Suippe puis sur la Marne, en Bourgogne et au sud de la Loire, coûteront au régiment 16 officiers et 486 sous-officiers et hommes de troupe tués, gravement blessés et disparus.

Les pertes en matériel furent considérables. Le régiment ne possédait plus qu'une seule auto-mitrailleuse au moment de l'armistice. Comme l'écrivait le lieutenant-colonel Grévy, la défaite n'avait pas tué le service social du 4e R.A.M. Elle avait révélé au contraire l'importante mission qu'il était encore appelé à remplir. Comme le dépôt du régiment était dissout et les communications avec la zone libre entièrement interrompues, Madame Lacroix poursuivait son activité et par un travail continu et des recoupements successifs, elle put retrouver des adresses, avoir des nouvelles de plus de 500 gradés et cavaliers du régiment, revoir de grands amputés dans la gêne. Des secours immédiats ont été obtenus, des colis alimentaires envoyés par des familles de camarades habitant à la campagne. Grâce à Madame Lacroix, il fut possible de retrouver les

tombes de nombreux militaires et transmettre au service des anciens combattants, rue de Bellechasse, les renseignements qui n'étaient pas encore en sa possession.

Pour distinguer les mérites de son animatrice, le lieutenant-colonel Grévy terminait cette lettre au Ministre secrétaire d'Etat à la guerre par la demande d'une récompense pour Madame Lacroix qui avait présidé à la création du service social de l'armée. (3)

La réponse vint sous la forme d'un "témoignage de satisfaction".

Délégation générale
du Gouvernement Français
dans les territoires occupés

ETAT FRANÇAIS

Secrétariat d'Etat à la guerre

Service social de l'armée

TÉMOIGNAGE DE SATISFACTION

Le Général de corps d'armée, Secrétaire d'Etat à la guerre, adresse un témoignage de satisfaction à :

Madame LACROIX Valérie

Directrice de l'Ecole des assistantes sociales de Paris, pour la compétence et le dévouement dont elle a fait preuve dans l'organisation d'une oeuvre sociale aux armées et pour la part qu'elle a prise de ce fait au maintien du moral des combattants.

Paris, le 27 juillet 1942.

Le Général Salland,
Délégué du Général de corps d'armée
Secrétaire d'Etat à la guerre :

Signé : Salland.

L'oeuvre entreprise et développée par Madame Valérie Lacroix au 4e régiment d'auto-mitrailleuses, ses heureuses initiatives et ses résultats exceptionnels demeurent à la base de la création du service social de l'armée française. C'est ainsi que, le 11 avril 1941, un décret mit au point l'organisation de ce service, définit son rôle et ses missions (2). En vue de cette création, l'armée fit immédiatement appel à Madame Lacroix pour adjoindre au chef du service social de la région de Paris et de toute la zone occupée, en l'espèce le lieutenant-colonel Grévy, ses premières assistantes sociales.

Il n'est pas inutile d'ajouter enfin que les réunions des survivants et des familles du 4e R.A.M. se sont tenues clandestinement chaque semaine dans les locaux que Madame Lacroix leur avait offert à son école, malgré les dangers de pareilles assemblées au cours des années d'occupation allemande.

BIBLIOGRAPHIE

(1) *Lieutenant-colonel P. Grévy*. Souvenirs de campagne : 1er février 1940 - 25 juin 1940. 4e régiment d'auto-mitrailleuses, un vol. 87 pages, 1952. Société Parisienne d'Imprimerie Paris et Sociétés des Arts Graphiques (un exemplaire de cet ouvrage se trouve à la bibliothèque de l'Académie de médecine à Paris).

(2) *Création du service social de l'armée de terre.*
Décret du 19 avril 1941. J.O. 30 avril 1941.

(3) *Archives transmises au ministère de la guerre* en date du 22 mai 1942 : copie du dossier remis au ministère de la santé publique et de la population le 20 février 1948 par le lieutenant-colonel Grévy (dossier déposé à la bibliothèque de l'Académie de médecine).

INTERVENTION du Dr André Pecker :

Permettez-moi, Monsieur le Président, deux petites remarques au sujet de la communication qui vient de vous être présentée et à laquelle le Président Cornet m'a si amicalement mais indûment associé.

La première vise ma participation à ce travail ; elle fut en effet des plus modestes et s'est bornée à réunir quelques documents.

La deuxième remarque concerne la création du service social, liée à la conjonction de divers éléments dont :

- la vie au cantonnement du camp de Mailly puis à la frontière franco-belge au printemps 1940.
- les cours que durant l'année scolaire 1938-1939 j'avais professés à l'Ecole des assistantes sociales fondée et dirigée par Madame Lacroix.
- ma collaboration l'année précédente à l'ouvrage que mon père, le docteur Pierre Pecker, avait rédigé pour prôner l'extension de son oeuvre d'assistance médicale à domicile.

Il était donc impossible que je ne songeasse point à créer un service social dans l'unité où j'étais médecin-chef et ne pas le faire eut été une faute.

SUMMARY

First woman in the French Army for social service, Welfare during the second World War, Valérie Lacroix had been requested in march 1940 and designated to be in charge of the "4e régiment d'auto-mitrailleuses" (4e division légère de cavalerie - 7e division légère mécanique). Before the war, she was at the head of the "Ecole des assistantes sociales" in Paris.

After the battles in Belgium and France, in may and june 1940, she gave the best of herself with her own assistants coming from the school, helping the wanderings of scattered families of the "4e R.A.M.", officers and soldiers wounded, made prisoners or killed in the battle-fields.

According to this huge work, she received on 27th july 1942 the congratulations from the War Office. During the german occupation and after the war she occupied again her place at the School.

ALAIN BRIEUX

48, rue Jacob, 75006 Paris

✆ (1) 42.60.21.98

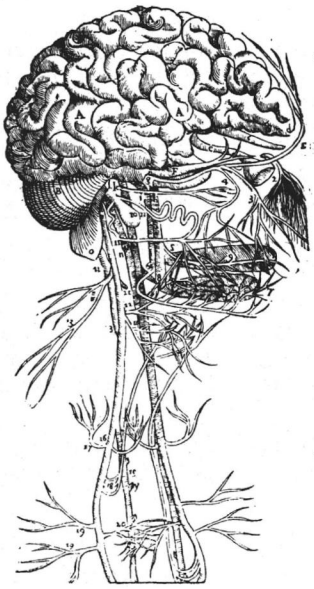

HISTOIRE DES SCIENCES ET DE LA MÉDECINE

LIVRES ANCIENS

AUTOGRAPHES

INSTRUMENTS ANCIENS DE SCIENCES, DE MÉDECINE ET DE CHIRURGIE

LIVRES DE DOCUMENTATION

ACHAT - VENTE - EXPERTISES